

HIGGINSON, HANCKAR et C^{ie} (1877-1880)

mines de nickel
hauts fourneaux de la Pointe Chaleix

[John Higginson](#) apporte sa mine de Houaïlou et son projet d'usine à la Pointe Chaleix
Louis Hanckar apporte sa mine de nickel de Boa-Kaine, près Canala

Jean *Louis* Hubert HANCKAR, exploitant de mines

Né à Maastrich, en 1825.
Marié avec Claire Dethier.

Quitte l'Australie pour la Nouvelle-Calédonie au moment de la découverte du nickel (1873).

Achète une part de la mine du Mont d'Or et la mine de nickel de Boa-Kaine à Canala, qu'il exploite lui-même.

Administrateur de la Société minière d'Alora (Espagne) : nickel (fév. 1890).

Chevalier de la Légion d'honneur.
Consul d'Italie à Nouméa (21 octobre 1881).
Décédé à Londres, le 13 octobre 1890.

[COURRIER DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE] (*Le Temps*, 9 avril 1876)

.....
Ce sont les exploitations des mines qui, jusqu'à présent, semblent attirer particulièrement l'attention des colons en Nouvelle-Calédonie. [...] La plus importante de ces exploitations est celle de Canala, dirigée par M. Hanckar, puis après vient celle du Bel-Air, à Houaïlou. Dans la première, de grands travaux ont été exécutés avec autant de méthode que de prudence. Canala est un amas immense de terre verte, ou plutôt de nickel, presque une montagne déjà percée de galeries régulières, parfaitement aérées, et d'où l'on espère pouvoir bientôt extraire de 150 à 200 tonnes par mois de minerais.

Un chemin de fer permet aux locomotives de venir chercher les produits de la mine jusqu'au pied de la montagne et de les conduire à la mer. Il y a des cases de mineurs parfaitement aménagées, des ateliers de charpentiers, de forgerons et de menuisiers, pleins d'un mouvement de bon augure pour les exploiters.

Exposition de l'Industrie, de l'Agriculture et des Beaux-Arts à Nouméa.
(*Journal officiel de la République française*, 1^{er} juillet 1876)
(*Le Soleil*, 6 juillet 1876)

.....
La mine de nickel de Canala, appartenant à M. Hanckar, et celle de Houaïlou, à M. Higginson, occupent un grand nombre d'ouvriers ; elles ont donné la vie et la richesse à deux parties de la colonie, dont l'une était naguère à peine fréquentée et dont l'autre était complètement déserte.

Les travaux de ces deux mines sont sagement et régulièrement conduits ; on n'a rien négligé pour leur installation. Les produits extraits et déjà exportés représentent des sommes considérables. Enfin, c'est grâce à leur abondance et à leur richesse que, pour la première fois depuis l'occupation du pays par la France, un navire, qui sera suivi, je l'espère, de beaucoup d'autres, va opérer son retour direct de la Nouvelle-Calédonie en France. C'est donc elles qui soudent définitivement le trait d'union entre la colonie et sa métropole.

À des travaux si importants, le jury a cru qu'il était juste d'attribuer des récompenses exceptionnelles ; et il a décerné deux médailles d'or : l'une à M. Higginson, l'autre à M. Hanckar.

LE NICKEL
(*L'Ordre de Paris*, 28 septembre 1876)

On lit dans les *Petites affiches de la Nouvelle-Calédonie* :

Le nickel a pris depuis quelque temps une telle importance dans notre colonie que notre intention est de lui consacrer désormais un article spécial chaque mois, après l'arrivée du courrier.

Nous voulons par là d'abord informer nos compatriotes de la valeur et de la situation de leurs produits sur les marchés européens ; et ensuite faire connaître aux acheteurs du dehors la vérité vraie sur les quantités exportées, sur le nombre et la richesse de nos mines, sur les dispositions de nos producteurs.

Cette revue, qui sera faite avec le plus grand soin et la plus complète impartialité, aura l'avantage d'empêcher les illusions, en même temps que de faire cesser les craintes qui peuvent exister ici et en Europe.

Après avoir longtemps douté de la réalité des découvertes qui eurent lieu au Mont-d'Or, à 30 kilomètres de Nouméa, vers la fin de 1874, notre population s'est mise avec ardeur à la recherche des filons de nickel. Sur presque tous les points de notre île, on constata la présence du minerai ; et de là plusieurs conclurent que des mines allaient être ouvertes de tous les côtés, que la production serait pour ainsi dire illimitée. Il n'y eut bientôt plus de bornes aux rêves et aux exagérations ; on se demandait si les navires seraient assez nombreux pour emporter les minerais qu'on allait extraire et si l'Europe et l'Amérique suffiraient à leur consommation.

À quoi tout cela s'est-il résumé ? À une exportation totale de 2.000 tonnes depuis la première découverte jusqu'à ce jour, c'est-à-dire en une période de quatorze mois.

La mine de Boa Kaine expédie chaque mois de Canala 125 tonnes environ, qui ont été vendues d'avance à l'Allemagne. Celles de Bel-Air*, à Ouailou [Houaïlou], a livré 1.200 tonnes :

160 ont été envoyées à Londres au commencement de 1875.

550 sont parties pour le Havre, en avril 1876, par le *Buffon*.

430 par le *Nouveau-Mondelli*, en mai.

Toutes les autres mines réunies, la Fatma, etc. n'ont encore exporté que 100 tonnes. Vers la fin du mois prochain, 550 tonnes partiront de Ouailou pour le Havre sur l'*Indien*.

Voilà à quoi se résument ces quantités immenses, ces chargements sans nombre dont s'entretenait la rumeur publique.

Cette production augmentera-t-elle ? C'est probable ; cependant, rien n'est moins certain, car les propriétaires de Bel-Air*, assure-t-on, viennent de prendre la résolution de ne plus rien expédier après l'*Indien*, jusqu'à ce qu'ils connaissent l'accueil fait en Europe à leurs trois envois par *Buffon*, *Nouveau-Mondelli* et *Indien*.

Les correspondances reçues d'Europe par l'*Egmont*, le 8 de ce mois, nous ont, en effet, appris que les fondeurs de minerais en Angleterre ont formé une coalition, un *ring* pour ne rien acheter, afin de déterminer une baisse ; et qu'un parti de 35 tonnes, mis en vente aux enchères publiques, n'a pas trouvé d'offre.

Nous avons su également que les Français et les Allemands attendent l'arrivée du *Buffon* et l'analyse de sa cargaison avant de rien faire.

Par contre, il est certain que le nickel se répand chaque jour de plus en plus dans l'industrie, et des applications nouvelles ont lieu à chaque instant.

Nous avons lu dans une lettre partie de Paris en mai dernier, qui a été écrite par un homme bien placé pour savoir ce qui se passe :

« La mode est au nickel ; on en met partout. Quincaillers, ébénistes, tapissiers, etc., ne proposent plus la dorure, le bronzage ni le vernissage. On ne veut plus que du nickel. »

Nous ne pensons donc pas que le placement des quantités expédiées jusqu'à ce jour soit d'une grande difficulté. Cependant, nos deux plus grands producteurs de minerais [Hanckar et Higginson], redoutant les coalitions du genre de celle qui vient de se produire à Londres, travaillent activement à la création d'établissements où ils fondront leurs minerais, car ils sont convaincus que, si un *ring* peut laisser les minerais invendus dans les docks, rien de semblable ne peut avoir lieu pour le métal.

Les industriels qui convertissent le minerai de nickel en métal ne sont, paraît-il, pas plus de sept à huit en Europe, tandis que le nombre des acheteurs de métal est illimité.

Les propriétaires de nos principales mines sont certainement assez forts par eux-mêmes et assez solidement appuyés pour ne point redouter la baisse et pour pouvoir attendre ; mais nous regretterions pour la colonie qu'ils ralentissent par trop leurs expéditions.

Un affrètement qui allait être fait pour un nouvel envoi de minerais en France a été abandonné à la réception du dernier courrier ; et toute l'activité des propriétaires va se porter sur la construction des fourneaux pour la transformation du minerai en métal.

La situation actuelle peut donc se résumer ainsi :

En Nouvelle-Calédonie, production totale actuelle 450 tonnes par mois, et résolution des principaux propriétaires de mines de ralentir les envois de minerais en Europe, afin d'expédier du métal.

En Angleterre, coalition pour obtenir la baisse sur le minerai.

En France et en Allemagne, crainte de voir arriver de trop grandes quantités, et, en même temps, doute que les chiffres de production annoncés soient exacts ; par suite, abstention complète.

On voit par là combien il est utile d'attirer la lumière sur la question du nickel. C'est ce que nous nous proposons de faire, et pour cela, nous faisons appel à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, pourront nous fournir des renseignements exacts sur une industrie qui aura tant d'influence sur l'avenir de notre colonie.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

CHRONIQUE

(*Le Soir*, 14 juillet 1877)

(*Journal des finances*, 21 juillet 1877)

Deux grands propriétaires de mines viennent de réunir leurs intérêts en vue de la création à la pointe Chaleix, près de Nouméa, de hauts-fourneaux pour la fonte du nickel ; ils doivent envoyer en France tous les produits de leurs mines, et ce sera une source de bénéfices pour l'industrie métropolitaine.

CHRONIQUE MINIÈRE ET METALLURGIQUE

EXPOSITION DE NOUMÉA

(*Journal officiel de la République française*, 20 août 1877)

(*Le Messager de Paris*, 9 septembre 1877)

Au milieu de ce rassemblement si intéressant, on voit se dégager les blocs de cuivre et de nickel de MM. Higginson et Kanckar [Hanckar], spécimens superbes de ces mines fécondes qui abondent en Calédonie et sont une source de richesse certaine.

Récompenses

Hanckar : Nickel de la Boa-Kaine (Canala).

CONSÉQUENCE DE LA FAILLITE DE LA BANQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (nov. 1877)

Annexe n° 3333.

(Séance du 30 juin 1881.)

RAPPORT fait au nom de la commission d'enquête ¹ sur le régime disciplinaire des établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie, par M. René Goblet, député.

(*JORF*, Annexes, 1881, p. 133 s.)

.....
M. le président. — Quelle situation vous a été faite au point de vue du travail ?

M. Collot. — ... Un M. Hanckar, riche mineur à Nouméa, satisfait d'une table sculptée que nous lui avons faite, nous commanda une bibliothèque de style riche. Le prix avait été fixé à 4.000 fr. Nous nous mîmes à l'œuvre sans demander de provision ; nous travaillâmes pendant sept ou huit mois, parce qu'il y avait beaucoup de travail, beaucoup de sculpture. Arrive la faillite de la Banque de la Nouvelle-Calédonie. M. Hanckar, atteint probablement par ce désastre, nous écrivit qu'il ne pouvait plus prendre livraison de la commande. Remarquez qu'elle avait été faite par l'intermédiaire de M. Bournadet, avec l'autorisation de l'administration. Nous en avons été pour nos huit mois de travail à quatre.

¹ Cette commission est composée de MM. Georges Perin, président ; Allègre, secrétaire ; Germain Casse, Floquet, Barodet, Goblet, de Mahy, Lockroy, Clemenceau, Georges Level, La Caze. — (Voir le n° 688).

M. le président. — L'administration s'est-elle portée garante de la livraison du travail et du paiement du prix ?

M. Collot. — Évidemment, puisque c'était son agent, notre tuteur, à nous qui étions considérés comme mineurs, qui avait traité pour nous.

Quoi qu'il en soit, le meuble, qui était resté dans les magasins de la déportation, a été mis en loterie. Cela n'a, du reste, pas réussi. Enfin le meuble a été vendu, aux enchères, 1.650 fr. ; il en coûtait déjà 1.955 ; nous avons donc perdu totalement le fruit de huit mois de travail. De plus, sur le produit de la vente, l'administration préleva 400 francs, soit pour couvrir les frais de la vente, soit pour remettre aux pauvres une somme que nous avons consenti à donner, dans le cas où la loterie aurait réussi.

.....

SOUVENIRS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
L'INSURRECTION CANAQUE (1878)
par Henri Rivière*.

[90] Canala offre, dans un de ses habitants, M. Hanckar, le type de ces colons aventureux, dont les fortunes se font et se défont, mais qui restent alors debout sur la brèche pour reconstruire l'édifice qui tombe. Et, en effet, ils le relèvent. Le nickel l'a enrichi, puis ruiné.

[91] Il attend l'heure de l'exploiter de nouveau et découvre des filons d'antimoine. Il tient une grande place dans l'arrondissement, moins encore par sa valeur intelligente que par son faste, sa dépense et son désir de popularité. Sa maison est une villa de Saint-Cloud transportée en Nouvelle-Calédonie. Sa terrasse à balustres de pierre domine la mer ; de merveilleux jardins s'étendent au-dessous. Les appartements sont meublés avec un luxe élégant, la table somptueusement servie ; les serviteurs canaques ont, à la mode de l'Inde, une tunique blanche serrée à la taille par une cordelière, des anneaux aux oreilles, des cercles d'or aux poignets et aux chevilles. Tout cela, dit-on, en ce coin perdu de l'Océanie, est d'une grande vanité, au sens philosophique du mot, ou d'un grand vaniteux.

Mais ce vaniteux a ses audaces qui réussissent, et il se répand alors autour de lui autant en bienfaits qu'en prodigalités folles. Ce n'est pas un mal pour un pays, c'est une pluie d'or.

(Calmann Lévy, 1881)

5 novembre 1878 : prise à bail par Higginson, Hanckar et Cie de la [Compagnie des Mines de nickel de Bel-Air](#) pour une durée de cinq années, qui finiront le 5 novembre 1884, à l'effet d'exploiter les mines de cette Compagnie, moyennant partage des bénéfices

COURRIER DE NOUVELLE-CALÉDONIE
(*Le Temps*, 18 mai 1879)

.....

Un Anglais bien connu, M. Higginson, qui s'est proposé de coloniser la Nouvelle-Calédonie comme ses compatriotes ont colonisé l'Australie, vient d'arriver à Nouméa après un assez long séjour en France. M. Higginson se dispose à reprendre sans retard, à Thio, les travaux des mines de nickel ; de nombreux ouvriers ont été engagés à cet

effet ces jours derniers. Les hauts fourneaux de la pointe Chaleix, alimentés par ces mines, vont aussi marcher : c'est du travail pour un grand nombre d'individus aujourd'hui sans ouvrage.

Cette reprise des travaux ayant donné une nouvelle actualité à la question du nickel, plusieurs personnes, d'accord avec MM. Higginson et Hanckar, ont résolu de chercher un débouché à ce métal. Elles ont adressé la pétition suivante à M. le ministre de la marine, lequel la renverra sans doute à son collègue des finances :

« Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 10 février, 1879.

À monsieur le ministre de la marine et des colonies.

« Monsieur le ministre,

Nous, soussignés, habitants de la Nouvelle-Calédonie avons l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur les avantages incontestables qu'il y aurait tant pour la colonie que pour la métropole à émettre des monnaies divisionnaires en nickel, au lieu et place des monnaies de même nature en cuivre, ayant actuellement cours dans l'étendue du territoire français.

Cette innovation, que la Belgique et plusieurs autres États ont déjà adoptée, doit, par les mêmes motifs qui y ont déterminé ces puissances, être acceptée par la France.

Le nickel donnerait une monnaie incontestablement moins pesante, plus propre, inoxydable, d'un plus petit volume, et, par conséquent, d'un maniement bien plus facile.

L'importance des gisements de nickel découverts en Nouvelle-Calédonie, comme aussi les expériences faites par la métallurgie française, expériences couronnées d'un plein succès à l'Exposition internationale de Paris, font de ce métal, jusqu'ici étranger, un métal national.

En effet, la plupart des mines d'Amérique et d'Europe ne peuvent soutenir aucune concurrence avec les nôtres.

Par conséquent, en donnant satisfaction à notre demande et nous créant ainsi un débouché, vous ferez offre patriotique.

La mesure que nous sollicitons de Votre Excellence aurait pour effet de donner à cette nouvelle industrie l'essor dont elle a besoin, et de faire de notre colonie un pays riche qui pourrait, dans un délai rapproché, se passer des subventions qu'elle a jusqu'ici reçues de la métropole.

De plus, la réouverture des mines offrirait du travail à tous les libérés qui, sans emploi aujourd'hui, restent à la charge de l'administration pénitentiaire et sont pour elle un sujet de préoccupation continuelle.

Confiants dans la sollicitude que votre département a toujours témoignée à notre jeune colonie, si éprouvée jusqu'ici, convaincus que votre patriotisme saisira avec empressement cette occasion de rendre un signalé service à la Nouvelle-Calédonie et à la France, nous avons le plus ferme espoir que Votre Excellence voudra bien prendre l'initiative de la mesure que nous sollicitons de sa bienveillance. »

L'idée nous paraît bonne à tous les points de vue, et il est à désirer qu'elle soit prise en considération par qui de droit.

COLONIES FRANÇAISES

LA NOUVELLE-CALÉDONIE
(*La Gironde*, 5 septembre 1879)

On nous écrit de Nouméa, 10 juillet :

Il y a ici un arrêt presque complet dans la production des minerais de nickel et de cobalt, fort riches pourtant mais le marché d'Europe étant encombré de ces produits, les propriétaires des mines sont forcés de suspendre leurs opérations. Il n'y a plus que la grande mine de nickel de Houaïlou (côte est) qui continue les travaux : les hauts fourneaux de la Pointe-Chaleix* (baie de l'Orphelinat) près Nouméa viennent d'être rallumés, et l'on y fait des *matts* à 65 ou 70 % de nickel à destination d'Europe.

Le courrier *City-of-Melbourne*, qui quitte demain à dix heures Nouméa pour Sydney, emporte 30 tonnes des dits *matts*. C'est le double ou le triple qui devra sortir d'ici quand le nickel et ses alliages auront étendu le nombre de leurs applications industrielles.

COLONIES FRANÇAISES

NOUVELLE-CALÉDONIE
(*La Gironde*, 17 janvier 1880)

On nous écrit de Nouméa, 15 novembre 1879 :

Les affaires semblent enfin reprendre. Les hauts fourneaux de la pointe Chaleix et un certain nombre de mines de nickel vont, d'ici à quelques mois, recommencer à extraire du minerai ; cela éviterait à bien des navires de notre place l'inconvénient coûteux de quitter notre île sur lest.

COLONIES FRANÇAISES

NOUVELLE-CALÉDONIE
(*La Gironde*, 23 janvier 1880)

On nous écrit de Nouméa, le 27 novembre 1879 :

.....
Les hauts fourneaux pour la fonte du nickel sont toujours allumés ; ils fonctionneront bientôt d'une façon régulière et, cette fois-ci, nous l'espérons, pour longtemps.

M. Higginson, le principal propriétaire des mines du pays, se rend en France par ce courrier. Nous faisons des vœux pour le succès de ce voyage, qui peut avoir des résultats très importants pour l'écoulement de notre nickel, de notre fer chromé, de notre cobalt, etc.

.....

ITALIE

(*Courrier de l'art*, 29 octobre 1886)

On lit dans l'*Italie*, de Rome, du 20 octobre :

Le consul d'Italie à Nouméa, M. Hanckar, a envoyé comme présent au Musée préhistorique-ethnographique de Rome une riche collection d'armes, d'ustensiles et d'ornements des indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

Au nombre des objets les plus remarquables de cette collection, il faut citer plusieurs haches en pierre avec manche.

Le Musée préhistorique doit être reconnaissant à M. Hanckar du don qu'il lui a fait, parce que le matériel ethnographique de la Nouvelle-Calédonie était jusqu'à présent fort restreint dans nos collections scientifiques.

La Nouvelle-Calédonie en 1890
par Legrand, médecin de 1^{re} classe
(*Revue maritime et coloniale*, 1^{er} octobre 1892, p. 5-38)

.....
Nakéty, dont on aperçoit de loin l'église, est le seul endroit de la colonie où l'on ait jusqu'ici découvert de l'antimoine en 1878, découverte revendiquée par plusieurs personnes, et plutôt due au hasard. L'exploitation d'antimoine est actuellement suspendue. En 1885, le chiffre de l'extraction avait atteint près de 1.800 tonnes d'une teneur de 40 p. 400. Peu de temps après leur découverte, ces mines avaient été acquises par MM. Hanckar et Higginson, qui les cédèrent à une Compagnie écossaise. Il est regrettable que les fours construits pour l'exploitation du minerai n'aient pas donné de bons résultats, les mines de Nakéty paraissent être des plus riches.

Suite :
[Société Le Nickel.](#)

Il a été fait apport par la Société Higginson, Hanckar et Cie de 18 concessions de mines, dénommées Boakaine, Belvédère n° 1, Belvédère n° 2, la Rose n° 2, Mammoth n° 1, Mammoth n° 2, Mammoth n° 3, Miners-Right, Miners-Right n° 2, Plourivo n° 1, Plourivo n° 2, Plourivo n° 3, Bornet n° 2, Happy-Go-Lucky, Santa-Maria, Sons-of-Freedom, Bon-Espoir et la Champagne, sises à Canala ou dans son arrondissement; ensemble les constructions et tout le matériel d'exploitation se trouvant sur les mines.

Ces apports comprennent en outre le droit de moitié dans la Société J. Higginson et Cie, dite Fonderies de Nouméa, les minerais en stock ; le droit au bail, moyennant moitié des produits, des mines de nickel de Bel-Air et de Beaucourt ; une part de 51 % dans la Société exploitante de la mine la Ghio ; en outre tous ses droits de prise de possession ou autres sur 36 mines diversement dénommées et situées ; de plus 750 actions de la Société des mines de nickel de Bel-Air, dont le siège est à Nouméa.